

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE-VILLE

Compte rendu de la réunion du 03 février 2022

Présents :

Elus municipaux référents CDQ : Monsieur VIENNOIS Guillaume, Madame FERREIRA DE MATOS Véronique, Madame TONDUF Corinne, Monsieur VERGNIER Michel.

Présidente du Conseil : LAROUSSE Ariane.

Secrétaire du Conseil : Christine CHAZEIRAT.

Membres du conseil : Mesdames DURAND-COURATIN Dominique et LANORE Georgette, Messieurs LAROUSSE Denis, RESSEGUIER Jean et LANORE Jean-Pierre.

Anima : Monsieur KHARADJI Pascal.

Association Guéret en selle : Monsieur TROLONG Cédric et Madame JEANDAUX Marie-Luc.

Association 23000 : Monsieur DEBAUCHIES Eric.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation de Monsieur Reynald DESROY Directeur Projet Cœur de Ville
2. Retour sur les ateliers de concertation CITADIA
3. Préparation balade urbaine
4. Présentation FitDays MGEN
5. Présentation Journée Citoyenne
6. Présentation Quartiers d'été
7. Questions diverses
8. Préparation prochain ordre du jour

Madame FERREIRA ouvre la séance à 18h15 en remerciant les membres du conseil de quartier de leur présence et en présentant ses vœux pour cette nouvelle année.

1. Présentation de Monsieur Reynald DESROY Directeur Projet Cœur de Ville

Monsieur DESROY indique avoir pris ses fonctions à la Ville de Guéret le 1^{er} décembre 2021 et présente son parcours professionnel.

Il expose le contexte de la ville de Guéret avec des commerces, des modes de consommation et un bassin de vie important composé d'une pluralité de fonctions : habitations, tourisme, culture (cinéma, Musée), services publics et d'une altimétrie : ville basse/ville haute. Monsieur DESROY indique que cette pluralité de fonctions est aussi bien une richesse qu'un frein pour trouver des équilibres.

Monsieur DESROY évoque ensuite :

- Le Projet Cœur de Ville qui dépend effectivement d'un périmètre administratif mais qu'il faut envisager avec une vision élargie allant de l'Espace A. LEJEUNE au Centre Hospitalier.

Un travail de signalétique et de cheminements devra être réalisé sur les entrées de la Ville (depuis la RN145 par exemple) ; il est d'ailleurs à l'étude par les services de la commune et ses élus dans leur ensemble (et non de façon parcellaire).

- L'Action Cœur de Ville qui correspond à un dispositif d'aides financières pour le cœur ancien de la ville basse : la cible étant les logements et les commerces. Un plan sera fourni aux membres du CDQ.

- La Maison Cœur de Ville située dans la Grand Rue dans laquelle il assure une permanence le mercredi (de 10h à 12h) avec le Manager Centre Ville, la Responsable du Service Habitat de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret pour centraliser l'accueil des investisseurs et des porteurs de projets avec tous les acteurs en même temps. Des rendez-vous à l'extérieur les mercredis après-midi sont souvent réservés aux visites sur sites.

4 commerces ont ouvert depuis décembre 2021 ; quelques opérations de réhabilitation sont prévues. Le dispositif qui date de 2019 est donc récent : les investisseurs sont à la phase d'études.

2. Retours sur les ateliers de concertation CITADIA

Un récapitulatif est présenté par Madame Corinne TONDUF portant sur les 2 ateliers qui se sont déroulés :

- 29 novembre : sur l'aménagement des places et espaces publics du centre-ville
- 1^{er} décembre : sur la plaine de jeux

Le 1^{er} atelier a pour but le projet de réaménagement du cœur de ville : 6 groupes de travail se sont penchés sur les places de la ville estimées non conviviales.

Ont été abordées : la végétalisation, une visualisation plus avenante, une hall couverte, la possibilité d'un sens unique, des offres de stationnement maintenues mais avec des circulations à aménager, des navettes électriques gratuites pour les salariés pour éviter les voitures ventouses.

Pour les places Lacrocq et Nadaud : accès aux piétons, PMR et à la mobilité mixte (vélos, poussettes...).

Pour la place Bonnyaud :

- La partie la plus haute entre le Tribunal et la fontaine des 3 Grâces est actuellement payante.

Le volume de stationnement est important pour le centre ville.

Monsieur Michel VERGNIER indique l'arrivée de 12 000 personnes par jour venant travailler sur Guéret et alerte sur la mise en place des disques "bleus" et les moyens à mettre en œuvre pour la surveillance du respect du temps de stationnement. Environ 3 500 personnes habitent le centre-ville : 24% sont des piétons, 1% est en vélo et 35% circulent en voiture.

- La partie haute a été transformée et aménagée : depuis cet aménagement et la suppression d quelques places de parking, le stationnement vers ENEDIS s'est vu se compléter.

Il est rappelé à nouveau que depuis 2013 une étude urbaine est menée ; elle a comporté plusieurs phases :

- des orientations à prendre en compte
- un calendrier d'actions et de priorisations à définir pour choisir les aménagements
- les crédits à prévoir sans augmenter les impôts locaux.

Cette étude est disponible sur le site de la Ville et une copie sur "support papier" sera mis à disposition à l'accueil de la Mairie.

Le 2nd atelier porte sur le projet de réaménagement de la plaine de jeux qui pourrait devenir un parc à arborer avec un point d'eau potable.

Les projets seront à étudier selon les impacts financiers et pourront être différés en raison des travaux à effectuer pour la piscine, qui eux sont devenus une priorité. Il y a en effet obligation pour les enfants d'apprendre à nager : la programmation prévisionnelle est de prévoir la réouverture de la piscine pour la rentrée scolaire 2022-2023.

S'agissant du réseau Agglo'Bus : les horaires et les circuits sont pointés ; Monsieur Michel VERGNIER rappelle qu'il existe un Comité d'Usagers pour demander d'éventuelles modifications et améliorations.

3. Préparation de la balade urbaine

Madame FERREIRA fait la proposition au nom des élus communaux d'organiser une balade urbaine d'environ 2h. L'objectif est de mettre en évidence les points positifs et négatifs du quartier et de découvrir des "coins".

La 1^{ère} balade s'est déroulée le 29 janvier dans le quartier de La Rodde.

A Maindigour par exemple, un axe est privilégié sur Rejat et Corbigny avec une réunion avec les habitants du secteur pour avoir des points de vue sur les travaux (Conseil Départemental de la Creuse, Communauté d'Agglomération du Grand Guéret).

La balade du Centre Ville est à découper en 3 ou 4 fois, le secteur étant vaste de l'Avenue Charles de Gaulle à l'Avenue Salvador Allendé. La 1^{ère} balade est fixée au samedi 26 février à 10h : Place Bonnyaud et Cité administrative (se munir de gants et de sacs poubelle).

L'association Guéret en Selle organise tous les derniers vendredis du mois une balade Découverte de Guéret en vélo : rendez-vous à 17h30 pour un départ à 18h.

4. Présentation FitDays MGEN 2022

Il s'agit d'un projet événementiel prévu le 07 juin 2022 de Sport Santé et Bien-Etre. L'organisation est "clé en main" : installation par l'organisateur (pose-dépose) sans intervention de la Commune.

Le but est de remporter 20 VTT pour la Ville qui réunit le plus de participants. Des étapes régionales et nationales pourront suivre sur sélection.

Guéret sera la 8^{ème} ville d'un Tour de France de 23 villes avec : Triathlon et 9 ateliers.

Les enfants se rendront à cet événement sur le temps scolaire. Après 16h30, ce sera ouvert pour tous publics et après 18h par familles.

La participation de la municipalité est de 4 800 € (6% de l'opération).

5. Présentation Journée Citoyenne

Pascal KHARADJI explique intervenir dans le quartier Albatros pour l'accompagnement des familles et agir sur le territoire de la ville de Guéret comme facilitateur de l'animation.

Une journée citoyenne qui pourrait permettre d'impliquer les habitants, les commerçants... et pourrait avoir comme objectifs : élans de civisme, entraide, fraternité, fleurissement, ramassage de déchets...

6. Présentation Quartiers d'été

- Rappel des Quartiers d'été en pied d'immeuble organisés par ANIMA.
- Idées à creuser pour organiser des fêtes de quartier en parallèle de la fête des voisins prévue le 20 mai 2022, de la fête de la musique du 21 juin par exemple.

7. Questions diverses

- Propreté de la Ville : Mme DURAND-COURATIN interpelle l'assemblée sur ce point.

Monsieur VIENNOIS indique que plusieurs équipes interviennent dans la ville pour le nettoyage des trottoirs et la récupération des déchets sauvages : des agents interviennent avec des pince-mains les matins, ou avec des balayeuses. Le temps consacré est très important et le coût de récupération de poubelles abandonnées s'élève à 600 €/semaine. 62 ha d'espaces verts sont à entretenir par les agents de terrain. L'insalubrité des pieds d'immeubles est relevée. Une opération de fouilles a été menée sur 250 sacs de déchets sauvages et a abouti à environ une quarantaine d'infractions.

➡ Une rencontre va être organisée avec EVOLIS et les Conseils de Quartier pour aborder les problèmes d'ordures ménagères de la ville qui seront à recenser préalablement.

Monsieur VIENNOIS rappelle que la compétence a été transférée par la Commune à la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret qui l'a redonnée à EVOLIS 23 qui sous-traite à VEOLIA. La taxe incitative est payante depuis le 1er janvier 2022. Il est évident que la Ville de Guéret a été sous-dimensionnée dans l'organisation de la TEOMI et dans le nombre de colonnes enterrées.

Monsieur VIENNOIS informe d'une réunion fixée au 4 février entre les élus de Guéret et les représentants d'EVOLIS et d'une prochaine rencontre avec RECYCLABULLE et l'Association des Communs pour une étude sur les encombrants.

Monsieur VIENNOIS termine son intervention en remerciant le travail des agents du service dédié à la propreté de la commune.

- Marché de Noël : malgré la contrainte sanitaire (pass obligatoire, annulation de commerçants), les commerçants sont satisfaits ainsi que les artisans ayant occupé les chalets Place du Marché.

Bilan de la fréquentation : le samedi beaucoup de monde - le dimanche bonne journée mais le lundi peu fréquenté
➡ les jours seront à revoir pour la programmation.

Les agents de la Ville ont enlevé très rapidement les chalets afin de rendre l'accès aux commerces.

- Patinoire : très fréquentée les 2 semaines de vacances de Noël. Compte-tenu du coût de location de cette structure, un sponsoring pourrait être réfléchi pour renouveler cette organisation.

8. Préparation de l'ordre du jour

- Prochain Conseil de Quartier : 24 mars 2022.
- Points à aborder : Questions à poser à EVOLIS - Projets d'été - Réseau de chaleur.

La séance est levée à 20h15.

La Présidente
Ariane LAROUSSE

